

	Médecin évaluateur MDPH	Mise à jour le 05/04/2022
Intitulé du service : Evaluation Responsable hiérarchique : L. CALIPEL, cheffe du service Evaluation à la MDPH		

Informations générales	
Catégorie(s)	A
Filière	Médico-sociale
Cadre(s) d'emploi(s)	Médecin territorial
Pôle	POLE SOLIDARITE HUMAINE
Secteur géographique	Pays de Rennes
Localisation géographique	RENNES
Structure hiérarchique	MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH)
PRESENTATION	
Présentation de la MDPH et du service	<p>Instaurée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la Maison départementale des personnes handicapées est gérée par un groupement d'intérêt public dont le Président est le Président du Conseil Départemental. Elle est dirigée par une directrice nommée par le Président du Conseil Départemental. Le Conseil Départemental en assure la tutelle administrative et financière.</p> <p>Les partenaires du Groupement d'Intérêt Public apportent leur contribution au fonctionnement de la MDPH, notamment par la mise à disposition de personnels.</p> <p>La MDPH est localisée 13 avenue de Cucillé à Rennes. Elle s'appuie sur les centres locaux d'information et de coordination (CLIC) pour assurer sur le territoire départemental les missions d'accueil d'information et de conseil.</p> <p>La MDPH est le centre ressource auquel les personnes en situation de handicap s'adressent afin d'obtenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'information, - un accueil et une écoute, - une aide à la formulation de leur projet de vie (expression des besoins et des attentes), - une évaluation de leurs besoins et capacités, - l'élaboration du plan de compensation, - l'attribution des prestations et orientations,

	<ul style="list-style-type: none"> - le suivi de la compensation de leur handicap, - L'accompagnement et la médiation. <p>La MDPH est composée de trois services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le service Accueil, Courrier, Communication et Services Supports (ACCSS). - Le service Gestion Des Droits (GDD), qui assure l'instruction administrative des demandes. - Le service Evaluation qui mobilise des professionnels aux fonctions et compétences diverses afin d'évaluer les besoins de compensation des usagers qui sollicitent la MDPH.
--	---

Description du poste

<p>Missions générales</p>	<p>Le médecin de la Maison Départementale des Personnes Handicapées exerce son activité au sein de l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation. Il a pour mission de réaliser les évaluations médicales des personnes en situation de Handicap et participer ainsi à l'élaboration des plans personnalisés de compensation.</p> <p>Il inscrit son action dans une dynamique visant à favoriser l'autonomie des personnes handicapées, en synergie avec les différents acteurs qui œuvrent dans le domaine du handicap, tels que les professionnels de santé, les services sociaux, les associations, les établissements et services médico-sociaux...</p>
<p>Missions spécifiques</p>	<p>Placé sous l'autorité hiérarchique de la cheffe du service Evaluation, et sous l'autorité fonctionnelle de la référente d'équipe, le médecin MDPH assure les missions suivantes :</p> <p>En tant qu'expert médical, vous apportez un avis spécialisé sur les demandes déposées par les personnes.</p> <p><i>Dans ce cadre:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous participez aux équipes pluridisciplinaires, et travaillez sur l'étude globale des besoins de compensation. - Vous évaluez le handicap de la personne et ses répercussions sur son l'environnement. Vous identifiez ses besoins pour pallier ses difficultés quotidiennes, à partir de dossiers numérisés, de consultations ou de visites médicales. - Vous développez le travail partenarial et en réseau avec les acteurs locaux qui œuvrent dans le domaine du handicap (médecins experts, centres de ressources, services hospitaliers, ESMS, ARS...). - Vous exercez un rôle de conseil technique auprès des membres de la commission des droits et de l'autonomie (CDA)

	<p>En tant que personne ressources de la MDPH:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous contribuez au Dispositif d'Orientation Permanent mis en place dans le cadre de la Réponse Accompagnée Inclusive (RAI) - Vous êtes amené.e à représenter la MDPH dans les réflexions à mener avec les partenaires, - Vous contribuez à la conception et mise en œuvre de projet, à la mission d'information et de sensibilisation de la MDPH. - Vous participez à l'ensemble des réunions de service
<p>Liaisons fonctionnelles</p>	<p>Vous êtes en liens fonctionnels avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des professionnels de la MDPH - Les Membres de la CDAPH - Les partenaires du champ du Handicap.
<p>Profil requis</p>	
<p>Exigences requises</p>	<p>Diplôme d'Etat de Docteur en médecine (exemples : psychiatre, médecin généraliste, médecin scolaire, spécialité médecine physique et de réadaptation...).</p> <p>Toute candidature sera étudiée.</p> <p>Permis B</p>
<p>Connaissances et Aptitudes requises</p>	<p>SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt et appétence pour le domaine du Handicap physique et psychique - connaissances souhaitées (actualités, environnement du Handicap, législation..). - Utilisation et connaissances de l'outil informatique – capacités à se former sur de nouveaux logiciels et à utiliser une Gestion Electronique de Documents (GED) - Capacité à appréhender le caractère d'urgence des situations - Capacité à s'organiser, à prioriser - Capacité d'évaluation, d'analyse, de synthèse et d'argumentation - Capacité à communiquer par écrit et par oral - Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en réseau dans un cadre de secret professionnel partagé - Capacité à travailler au sein d'une institution et à s'adapter à ses évolutions - Capacité à s'impliquer dans les procédures et à s'inscrire dans les orientations globales

	<p>SAVOIR ETRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sens de l'accueil, de l'écoute et de la communication, aptitude à la négociation et à la diplomatie. - Sens du travail en équipe indispensable, Aptitude à contribuer à la cohésion d'équipe - Dynamisme et esprit d'initiative - Souci du service rendu et de sa qualité.
CONDITIONS D'EXERCICE	
Lieu	RENNES (possibilité de télétravail)
Temps de travail	Temps plein souhaité (<i>cependant toutes les candidatures seront étudiées</i>)
Rémunération	Rémunération selon les conditions statutaires, le profil et l'expérience
Informations complémentaires	
Contacts	<p>Les personnes intéressées par ce poste peuvent prendre contact avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sandrine KERLIDOU, - Ludivine CALIPEL, Cheffe de service Evaluation à la MDPH. Tél : 02 99 02 44 31
Date d'échéance de l'offre d'emploi	